NSCRIPTION PASS SPORT	a backyan di mananari
PRENOM	GRADE
Ville	
Sexe (M/F)	
Tél dom	
esponsable de l'enfant à partir du mon nt son cours.	nent ou l'enfant arrive dans
chant cette case vous acceptez q e être utilisée et / ou diffusée à des fi ou l'Ecole de Judo (modalités dispor)	ins promotionnelles par le 📶
Signature des parents ou du tuteur légal précéd é	lée de la mention « lu et approuvé »
C 06.73.24.31.51 franck_lefebvre@hotmail. Judo Club Londais 83	.fr
	PRENOM PRENOM Ville. Sexe (M/F) Tél dom. sponsable de l'enfant à partir du mornt son cours. chant cette case vous acceptez de être utilisée et / ou diffusée à des fou l'Ecole de Judo (modalités disported de l'enfant ou du tuteur légal précéd de l'enfant ou du tuteur légal précéd de l'enfant ou du tuteur légal précéd de l'enfant à ludo Club Londais 83





TARIFS ET FICHE D'INSCRIPTION

LICENCE ET ADHÉSION AU CLUB OBLIGATOIRE
Adhérent 66 €
Enfant né(e) en 2018 et après 46 €

Chèque à l'ordre de Judo Club La Londe

Ð

COURS DE JUDO
1èr adhérent(Tarif dégressif famille)2ème adhérent180 € ou 3 x 70 €2ème adhérent160 € ou 3 x 60 €3ème adhérent et +120 € ou 3 x 45 €

Chèque à l'ordre de Ecole de Judo Franck Lefebvre

Possibilité d'échelonner le règlement en 3 chèques <u>remis à l'inscription</u> et selon les modalités suivantes :

- 1 chèque sera encaissé au comptant
- 1 chèque sera encaissé au 30 décembre
- 1 chèque sera encaissé au 30 mars

Le paiement en espèces est accepté uniquement dans sa totalité à l'inscription

Tout trimestre commencé est dû dans sa totalité. Le paiement annuel ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

PIÈCES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

1 enveloppe timbrée et libellée au nom et prénom de l'adhérent et à son adresse d'habitation

Pour les mineurs: 1 ATTESTATION SANTÉ après avoir renseigné le QUESTIONNAIRE SANTÉ SPORT (QS-SPORT) (1) relatif à l'état de santé du mineur si toutes les réponses sont « NON ».

OU

1 CERTIFICAT MÉDICAL datant de moins de six mois attestant de l'absence de contreindication à la pratique du judo.

Pour les majeurs : 1 CERTIFICAT MÉDICAL datant de moins d'un an pour les nouveaux.

ATTESTATION SANTÉ dans le cas d'un renouvellement de Licence si la personne majeure est en mesure d'attester avoir répondu « NON » à toutes les rubriques du QUESTIONNAIRE SANTÉ SPORT (1). Dans le cas contraire un CERTIFICAT MÉDICAL attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo en loisir ou

en compétition datant de moins de six mois.

(1) Le QS-SPORT est strictement confidentiel et ne doit pas être remis au Club.

L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS POUR UNE INSCRIPTION EST DISPONBLE EN SCANNANT LE QRCODE

SAISON 2022 / 2023

SÉKKKY STUDY ZKODYUKSZKI

HORAIRES

À CONSERVER PAR LES PARENTS





RÉGLEMENT INTÉRIEUR

À SIGNER

	LUNDI	JEUDI
MATERNELLES (3/5 ANS)	LA LONDE Judo 17h00 à 17h45	LA LONDE Judo 17h00 à 17h45
PRIMAIRES (6/11 ANS)	LA LONDE Judo 17h45 à 18h45	LA LONDE Judo 17h45 à 18h45
ADO, ADULTES (12 ANS ET +)	LE LAVANDOU Judo 19h00 à 20h30 (Salle du COSEC)	LA LONDE Judo 18h45 à 20h15

NOMBREUSES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS TOUTE L'ANNÉE



Stages pendant toutes les vacances scolaires, Tournois des Petits Samouraïs (compétitions entre nos 8 Ecoles de Judo et d'autres Clubs invités), spectacle de Noël, animation avec athlète de l'Equipe de France, passage de grades, gala de fin d'année, fête de fin de saison.



9 06.73.24.31.51



franck_lefebvre@hotmail.fr



Ecole de Judo Lefebvre & Darbelet



Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours ou à pénétrer dans le dojo pendant les séances.

Art 2 :

Les enfants seront changés dans les vestiaires et attendront calmement le début de leur cours dans le couloir ou le lieu prévu à cet effet.

Art 3:

Les parents devront vérifier que les ongles des mains et des pieds soient propres et bien coupés afin d'éviter les griffures.

Pas de barrette en fer dans les cheveux ! Les cheveux doivent être attachés et relevés et il est recommandé de retirer les boucles d'oreilles ou de les protéger avec un sparadrap.

Un kimono propre est de mise.

Art 4:

Une gourde ou petite bouteille d'eau à garder au bord du tatami afin d'éviter les allées et venues aux toilettes.

Art 5:

Pour se rendre des vestiaires au dojo où aux toilettes, Il est obligatoire de porter des tongs ou croks afin d'éviter de transporter les microbes des WC sur le tatami et de glisser.

Art 6:

Le professeur est déchargé de la responsabilité des enfants dès la fin du cours. Les parents doivent venir chercher les enfants à l'heure ou prévenir en cas d'empêchement afin que nous les gardions à l'intérieur du dojo.

Art 7:

Pour les plus grands, prévoir une petite trousse à pharmacie avec élastoplaste, bandage, pansements...

Art 8:

Tout licencié au club s'engage à respecter le règlement intérieur et toute autre consigne verbale ou affichée, ponctuellement ou définitivement émanant du club et/ou de la mairie.

LE.

SIGNATURE.

















